

PERMANENCES OPAH Annulation de la permanence du 28 décembre 2023 à Torigny-les-Villes

&

Rappel : Saint-Lô Agglo et le CDHAT ne procèdent à aucun démarchage téléphonique ou à domicile pour l'OPAH

LES PERMANENCES OPAH



Le CDHAT assure des permanences sans rendez-vous pour renseigner les habitants sur les aides à la rénovation dans le cadre des OPAH (Opérations programmées de l'Amélioration de l'Habitat) sur 5 communes du territoire :

- Tessy-Bocage : 1^{er} jeudi du mois de 14h à 17h – Pôle des solidarités – 1 place Jean-Claude Lemoine – Tessy-sur-Vire
- Marigny-le-Lozon : 2^{ème} jeudi du mois de 14h à 17h – Pôle public – 1 place Cadenet – Marigny
- Saint-Clair-sur-l'Elle : 3^{ème} jeudi du mois de 14h à 17h – Maison des services – 17 Place Guillaume le Conquérant
- Torigny-les-Villes : 4^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h – Mairie de Torigny-sur-Vire – Place Charles de Gaulle
- Saint-Lô : les 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} lundis du mois de 9h à 12h – Tour Agglo – 70 rue du Neufbourg

Pendant les vacances de Noël

Annulation de la permanence à Torigny-les-Villes le jeudi 28 décembre

RAPPEL

Saint-Lô Agglo et le CDHAT **ne procèdent à aucun démarchage téléphonique ou à domicile** pour proposer les aides de l'OPAH.

Nous demandons aux habitants d'être vigilants.

Nous rappelons que c'est **aux habitants de solliciter les aides de l'OPAH auprès du CDHAT** en prenant contact :

- lors **des permanences sans rendez-vous**
- ou au **02 33 75 62 40**

Pour bénéficier des aides dans le cadre de l'OPAH, il est impératif de prendre contact avec le CDHAT **avant le début des travaux**.

Contact presse Saint-Lô Agglo :

Cécile Fournier

06 82 05 23 51 / 02 14 16 30 22

cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr

[espace presse]

saint-lo-agglo.fr



En partenariat avec :



ActionLogement



PROCIVIS